



## MOT DU MAIRE

La préparation du budget est un moment important dans la vie du conseil municipal.

Chaque année, il faut équilibrer les recettes (contributions directes, dotations, subventions et locations de logements) et les dépenses (charges de personnel et travaux pour les plus importantes). Il faut aussi dégager un excédent de fonctionnement de 75 000 €, somme que l'on nous conseille de garder et dont on ne peut pas disposer. L'an passé, cet excédent avait été entamé. Il devait absolument être reconstitué cette année. Et pour ce faire, nous avons retenu plusieurs solutions : augmenter les impôts de 2,5 %, diminuer les dépenses et réhabiliter les logements de l'ancien presbytère, au plus vite, pour les relouer.

Il n'a pas été facile de prendre la décision d'augmenter les impôts car nous sommes conscients des charges financières déjà lourdes pour certains. Toutefois, nous devons continuer à réaliser des travaux et faire fonctionner ce qui existe déjà.

Je voudrais, pour terminer ce petit mot, remercier les personnes et toutes les associations qui ont participé à l'inauguration de l'épicerie le 29 janvier dernier. C'était une occasion privilégiée pour donner une image positive de notre commune et recevoir l'avis de gens qui n'habitent pas Franchesse. Les personnalités présentes ont insisté sur le travail accompli par tous et j'étais heureuse que des habitants soient là pour écouter.

Bonne lecture à tous.

Isabelle DESURIER-LAFLEURIEL

## AVENIR DU BUREAU DE POSTE

Le 7 décembre 2010, nous avons reçu en mairie la directrice des ventes et la déléguée aux relations territoriales du groupement ouest Allier de La Poste. Au cours de cet entretien, nous avons échangé autour d'un diagnostic remis par La Poste. Ce dernier faisait état, entre autre, d'une baisse de trafic et d'un faible niveau de fréquentation au guichet du bureau de poste de Franchesse. Lors de cette rencontre, nous avons fait part de notre refus quant à la mise en œuvre d'une agence postale communale ou d'un relais poste commerçant à la place du bureau de poste existant.

Le 26 janvier 2011, un nouveau contrat de présence territoriale était signé, pour les années 2011 à 2013, entre l'Etat, le groupe La Poste et l'Association des Maires de France. Ce contrat « **garantit la présence postale dans les zones prioritaires : communes rurales, zones urbaines sensibles et départements d'Outre-mer et renforce la qualité du service public postal** ». Cet écrit ne nous apporte, hélas, aucune certitude car la présence postale est assurée par « des points de contact » qui peuvent être des bureaux de poste mais aussi des agences postales communales, des agences postales intercommunales ou encore des relais poste. Par contre, un des points du contrat nous concerne vivement : « **l'engagement qu'il n'y aura aucune transformation d'un bureau de poste sans l'accord du maire et du conseil municipal** ».

Nous avons déjà clairement donné notre avis sur le sujet. Toutefois, soyons lucides, ce contrat est valable jusqu'en 2013 et si, d'ici là, la fréquentation et le trafic n'ont pas augmenté, il sera difficile de trouver des arguments pour lutter contre la fermeture. La municipalité ne pourra pas, à elle seule, résoudre le problème. C'est à chacun de se sentir concerné et de se mobiliser.

# BUDGET COMMUNAL 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 418 765 €

DEPENSES		RECETTES	
Fournisseurs →	Charges générales 21,97%	Produits des services et de gestion 10,44%	← Usagers
Personnel et caisses diverses →	Frais de personnel 32,91%	Impôts et taxes 40,72%	← Contribuables
Elus, organismes de regroupement, atténuation de produits, budgets annexes, assoc. →	Autres charges de gestion courante 28,74%	Dotations d'Etat 30,77%	← Etat
Intérêts emprunts ↗ (0,66%)	Imprévus 5,31%	Excédent reporté 18,07%	← Excédent des budgets antér.
	Epargne brute 10,41%		

SECTION D'INVESTISSEMENT : 82 661 €

DEPENSES		RECETTES	
Banques →	Capital dette 19,98%	Epargne brute 52,76%	← Contribuables
Entreprises →	Acquisitions et travaux : 80,02%	FCTVA / subv. 24,99%	← Etat, Région, Département
		Excéd. reporté 22,25%	

# BUDGET COMMUNAL 2011

## DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES

**Service Départemental d'Incendie et de Secours :** 7 350,00 €

**Contributions aux organismes de regroupement :** 52 291,00 €

Syndicat intercommunal de Voirie : 46 031,00 €  
Syndicat du Collège de Bourbon : 3 271,00 €  
Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier (S.D.E. 03) : 1 979,00 €  
Centre de Secours de Bourbon : 305,00 €  
Agence technique départementale : 227,00 €  
Association des Maires : 190,00 €  
S.I. Collège Lurcy-Lévis : 186,00 €  
Fédération départementale des Maires : 102,00 €

**Subventions aux associations et autres organismes :** 7 104,00 €

Les Ch'tites Canailles : 2 000,00 €  
Comité des Fêtes (avec participation au feu d'artifice) : 1 500,00 €  
Association Sportive Franchessoise : 830,00 €  
Centre Social de Lurcy-Lévis : 453,00 €  
Club des Lanciers : 425,00 €  
Amicale Laïque : 350,00 €  
Coopérative scolaire : 345,00 €  
S.P.A. du Bourbonnais : 301,00 €  
Association Nord Bocage : 250,00 €  
Anciens d'Afrique du Nord : 240,00 €  
Assoc. caritatives ou de recherche médicale : 210,00 €  
Adequat : 100,00 €  
L'Allier à Livre Ouvert : 50,00 €  
I.R.E.O. les Herbiers : 50,00 €

## TRAVAUX DE VOIRIE

Les Mariats : 1 632,00 €  
Les Regnaults : 550,00 €  
Le Mont : 650,00 €  
Gouard : 800,00 €  
La Cornarderie : 1 350,00 €  
Les Valières : 4 200,00 €  
La Breure Noire : 11 200,00 €  
Gâtelière (empierrement) : 1 350,00 €  
La Boulisserie : 11 250,00 €  
Pont avec St-Plaisir (4500 € / 2) : 2 250,00 €

**TOTAL :** 35 232,00 €

Subventions : 12 331,00 €

**Reste à la charge de la commune :** 22 901,00 €

## RANDONNÉE COMMUNAUTAIRE « AU PAYS DES LANCIERS »

La communauté de Communes en Bocage Bourbonnais organise tous les ans une balade animée sur une commune de son territoire.

Cette année, elle se déroulera à Franchesse, le **23 juillet**. Les membres du conseil municipal ont planché pour proposer des animations variées tout au long des 8 kilomètres du parcours balisé des Quatre Vents.

L'accueil se fera dans le Parc de la Mairie, situé derrière la salle des fêtes, jusqu'à 14h30, heure prévue pour le départ. Après une visite guidée du Bourg pour découvrir quelques personnages qui ont marqué la commune, les randonneurs s'avanceront sur la route d'Ygrande et feront une première halte à Lavau Blanche. Là, ils auront le plaisir d'écouter un passage de l'œuvre la plus connue d'Emile Guillaumin suivi de quelques notes de musique. Le cortège repartira en direction de Lavau Rouge puis de l'Ebéniste où il s'arrêtera de nouveau le temps d'une dégustation. En pénétrant dans un magnifique jardin, les promeneurs apprendront à reconnaître quelques plantes à usage médicinal, culinaire, ou mellifère, et l'utilité d'un rucher. Retour par le Lieu Belin et les Quatre Vents. Une dernière pause pour prendre la pose et obtenir quelques explications sur le nom donné aux habitants de Franchesse. Au détour d'un chemin creux, vous serez invités à vous initier au shintaido, discipline corporelle non violente, issue des arts martiaux chinois et japonais, pratiquée dans notre village. Le retour à la salle polyvalente sera l'occasion d'admirer plusieurs œuvres d'artistes locaux : peinture, sculpture et travaux d'aiguilles. L'heure de l'apéritif sonnera en musique et enfin viendra le moment de partager le repas.

Les inscriptions, à la balade et/ou au repas, seront prises jusqu'au 16 juillet, en mairie de Franchesse (04.70.66.26.26) et à l'Office de tourisme de Bourbon (04.70.67.09.79).

### Participation aux frais :

- balade et animations : 3 €
- balade, animations et repas : 8 € pour les adultes, 4 € pour les 6/12 ans, gratuit pour les moins de 6 ans.



## CHEMINS RURAUX

Durant tout l'hiver, nous avons sillonné les chemins ruraux pour réaliser un état des lieux précis et pouvoir dresser une carte. L'objectif était de mieux connaître ce patrimoine communal.

Au regard de ce bilan, une commission du conseil municipal a proposé de mettre en état, dans un premier temps, une portion de chemin située à La Font Pinet. Celle-ci doit permettre de rejoindre des chemins situés sur les communes voisines de Pouzy-Mésangy et Limoise sans passer sur une propriété privée. Le passage par cet itinéraire ne sera certainement possible qu'en début 2012 car ce chantier est important.

Nous vous rappelons qu'il existe déjà 2 circuits balisés sur la commune : celui de l'Arbre Sec (7,5 Km) et celui des Quatre Vents (8 Km).

Des pochettes, présentant les circuits balisés des 11 communes de la Communauté de Communes, sont en vente à la boulangerie et à l'épicerie au prix de 5 €.

## PANNEAUX DE MANIFESTATIONS

Deux panneaux de manifestations seront posés aux entrées de bourg. Ils seront à la disposition des **associations locales** pour signaler efficacement les événements à venir, à charge pour elles de prévoir les plaques à fixer sur les glissières.

## DE NOUVELLES ENVELOPPES À LA POSTE

Un récent partenariat avec La Poste a permis d'imprimer des enveloppes pré-timbrées. Elles présentent un nouveau visuel rappelant celui des panneaux d'informations. Elles sont en vente au bureau de poste de Franchesse. Les utiliser est une façon de travailler avec La Poste et de communiquer sur notre village.





## POURQUOI UN LANCIER SUR LE MUR DE L'ÉPICERIE ?

Les habitants de Franchesse sont appelés Franchessois ou Lanciers – plusieurs hypothèses sur l'origine de ce nom seront données lors de la randonnée animée du 23 juillet (lire page 4).

Lancier est à la fois original, mystérieux quant à ses origines et facile à représenter. Ces raisons ont guidé notre choix quand il a fallu trouver une idée pour occuper l'espace laissé par la transformation d'une porte en fenêtre sur la façade de l'épicerie multiservices.

Le lancier qui a servi de modèle à Max SEVRET, ferronnier d'Art à Coulevre, est une œuvre de M. VAN VEEN. Cet artiste habitait les Drugneaux voici quelques années et a offert à la commune, avant de repartir en Hollande, quelques aquarelles dont plusieurs représentations de Lanciers.

Ces derniers ne ressemblent pas aux Lanciers de l'armée napoléonienne qui eux « ont un uniforme typique, composé d'une veste à larges revers colorés formant plastron devant, une ceinture colorée, et un chapeau carré (la chapska) d'origine polonaise. Leurs lances sont habituellement ornées de petits pennons juste au-dessous du fer de lance ».

Enfin Le blason qui accompagne la sculpture en fer forgé est une armoirie : celle du seigneur de FRANCHESSE. « Les premiers possesseurs de la terre de Franchesse sont peu connus. Sans château déterminé, ils portaient le nom de cette terre » (extrait du livre "Au Pays des Lanciers" de G. GIRAUDET et G. BOURDERIOUX)

Enfin, la rose qui orne le blason et les initiales MS sont la signature de l'artiste.



## FRENCH LESSONS

Private tuitions.

Self-confidence, together with pleasure, is THE condition to learning. It will teach you not to rely on translation or explanations, but on intuition, and to trust again in your learning abilities.

### Help with your Administration

You're not sure if you are with the best internet provider ? You received a letter from the Tax Department but you're not sure what it means exactly ? You are planning on renovating your home and need help explaining what you want to the contractor ? ... I can translate for you, advise you and help you find solutions!

For more information : 04 70 66 59 52 – [www.pardonmyfrench.org](http://www.pardonmyfrench.org)

Pardon My French ! Benoît Marouze –  
Le Pain Chaud 03160 Franchesse

## ETAT-CIVIL

### Naissances :

**Kiara GORISSEN JOLICON**, le 25 mars 2011,  
fille de Kelly JOLICON  
et Jonathan GORISSEN, domiciliés "12 Rue  
des Lanciers"

**Lou MIKULSKI**, le 9 mars 2011,  
fille de Muriel et Cyrille MIKULSKI  
domiciliés "Le Champ de la Vigne"

**Pierre-Alexandre CAPCARRERE** le 2 juin 2011  
fils de Christelle et Arnaud CAPCARRERE,  
domiciliés "la Justice"

**Nolan CHERION**, le 23 juin 2011,  
Fils de Vanessa et Loïc CHERION  
domiciliés 5 "Rouère"

### Décès :

**M. Gordon EADIE**, le 6 mai 2011

**M. Daniel GASSON** le 22 mai 2011

### Mariage :

**Aurore SAVINIEN** et **Timothée MOREL de WESTGAVER** le 3 juin 2011

## BIBLIOTHÈQUE

En 2007, la bibliothèque a été installée dans un local fonctionnel, entièrement refait, situé place de la Poste. Ouvert jusqu'à maintenant une fois tous les 15 jours grâce à M. DARD, bénévole de longue date, nous souhaitons, pour tenter d'augmenter la fréquentation, porter cette ouverture à une fois par semaine.

Nous vous rappelons que ce prêt est entièrement gratuit. Vous pouvez choisir des albums, BD, romans ; documentaires... pour enfants et adultes. Les livres proviennent de la Bibliothèque Départementale de Prêt ; renouvelés tous les 3 mois, et d'un fonds propre.

**A partir du mois de septembre, la bibliothèque sera ouverte tous les mercredis de 15h00 à 17h00.**

## CADASTRE

Pour consulter facilement et gratuitement le cadastre sur Internet, deux adresses complémentaires :

- **www.geoportail.fr** : taper l'adresse puis choisir « parcelles cadastrales » dans la colonne de gauche et réduire l'opacité de la photo aérienne pour une bonne vision d'ensemble.
- **www.cadastre.gouv.fr** : taper l'adresse puis choisir le numéro de parcelle. Ce service vous permet de rechercher, consulter et commander les feuilles de plan.

## ENLÈVEMENT D'ÉPAVES

Un prochain enlèvement d'épaves est prévu à Franchesse le **26 octobre 2011**.

Le dossier complet est à déposer en mairie au plus tard le **15 octobre 2011**.

Documents à fournir :

- autorisation d'enlèvement d'épaves automobiles (imprimé à retirer en mairie) ;
- carte grise ou déclaration de perte ou de vol ;
- certificat de cession d'un véhicule (imprimé à retirer en mairie).

## QUELLES SONT LES DATES DES PROCHAINES ÉLECTIONS ?

**22 avril et 6 mai 2012 : élections présidentielles**  
(Durée du mandat : 5 ans / dernière élection : 22 avril et 6 mai 2007)

**10 et 17 juin 2012 : élections législatives**  
(Durée du mandat : 5 ans / dernière élection : 10 et 17 juin 2007)

**2014 : élections municipales**  
(Durée du mandat : 6 ans / dernière élection : 9 et 16 mars 2008)

**2014 : élections européennes**  
(Durée du mandat : 5 ans / dernière élection : 7 juin 2009)

A noter : les prochaines élections sénatoriales du 25 septembre 2011 ne concernent pas directement les électeurs. En effet, les sénateurs sont élus par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux.

## TRAVAUX À PROXIMITÉ D'OUVRAGES ÉLECTRIQUES

Les personnes envisageant des travaux à proximité d'ouvrages électriques doivent impérativement effectuer :

- une demande de renseignements (DR) lors de l'étude du chantier ;
- une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) avant le début des travaux. L'exploitant de réseau indiquera les emplacements précis des ouvrages électriques et les précautions à prendre.

Ces demandes sont à transmettre à ERDF – pôle DR DICT – 64, rue des pêcheurs 03006 Moulins Cedex ou via le portail Internet <https://www.netdict.fr>

A noter qu'ERDF prend en charge les **travaux d'élagage** nécessaires sous les lignes électriques.

## DÉCLARATION DE PERTE ET RENOUELEMENT DE PAPIERS

Un nouveau service a été mis en place pour déclarer en une seule fois, sur internet via le site [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr), la perte et le renouvellement de plusieurs documents. A noter qu'il ne permet pas de remplir les déclarations de vol.

Vous pouvez ainsi enregistrer la perte d'un passeport, d'une carte d'identité et d'une carte grise et renouveler un passeport, une carte grise et un permis de conduire.

## INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

La direction de l'information légale et administrative (DILA) propose deux services pour permettre aux usagers de s'informer sur de nombreux sujets du quotidien : argent, famille, justice, logement, loisirs, papiers/citoyenneté, social/santé, travail, etc.

- Téléphone : "3939 Allo Service Public"
- Site internet : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DE FRANCHESSE/SAINT-PLAISIR

Une nouvelle enseignante, Mlle Elodie SALAT, accueillera les enfants de maternelle à Franchesse, le lundi 5 septembre 2011, en remplacement de Mlle Catherine PARIS.

Pas de changement à Saint Plaisir, Mme Christelle FRILEUX, adjointe, a en charge les enfants du CP et CE1 et Mlle Stéphanie MAILLOT, Directrice, les CE2 et CM. Les 61 enfants inscrits sur le RPI sont répartis comme suit : 2 PS, 16 MS, 7 GS, 6 CP, 8 CE1, 6 CE2, 6 CM1 et 10 CM2

## FOOT

La saison du club de l'ASF se termine avec une bonne troisième place malgré un léger relâchement en fin de parcours.

Les vœux de l'ASF pour l'avenir : trouver de nouveaux joueurs et dirigeants pour apporter du sang neuf afin de continuer le bon travail de l'équipe actuelle.

C. MIKULSKI

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aura lieu le **samedi 08 octobre 2011**

Les personnes concernées (âgées de 65 ans et plus) se verront remettre une invitation par les membres du CCAS.

## SECOURS POPULAIRE

Ouverture d'une antenne au sous-sol de la salle polyvalente de Lurcy-Lévis, les mardis et vendredis, de 9h45 à 11h30.

Pour les inscriptions, se munir de :

- L'avis d'imposition 2010
- Le livret de famille
- Les justificatifs de ressources (attestation droits et revenus : CAF...)
- Les justificatifs de charges (loyer, électricité, téléphone, crédits, assurances...)

## HALTE GARDERIE

Les Ch'tites Canailles, halte garderie itinérante, se propose d'accueillir vos enfants de 3 mois à 6 ans, tous les 15 jours à la salle polyvalente.

Planning disponible à la mairie ou sur <http://leschtitescanailles.blogspot.com>

Chaque enfant peut venir jouer librement ou faire des activités dirigées telles que peinture, pâte à modeler, jeux de société, parcours de motricité...

Personnel encadrant professionnel.

Renseignements au 06 64 15 03 16

**Prochains passages à Franchesse :  
le mardi 12 et le mercredi 27 juillet**

## POINT MULTI-SERVICES

Le commerce de Murielle DESAMAIS fait partie du réseau "POINT MULTI-SERVICES" initié et géré en Auvergne par les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Ainsi, Madame DESAMAIS vous propose, en plus du commerce traditionnel, les services suivants :

- espace informatique avec accès gratuit à Internet
- photocopies
- envoi (coût 0,50 €) et réception de FAX

## AMICALE LAÏQUE

L'assemblée générale aura lieu le lundi **12 septembre à 20h30 à la salle des fêtes** où toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.

Reprise des activités :

Informatique :

**Mardi 13 septembre** : renseignements auprès de J.C. JEGO 06 81 97 52 82 et J.C. JACQUET 04 70 66 27 97

Gymnastique :

**Jeudi 15 septembre** : renseignements auprès de S. HAMEL 04 70 66 06 64 et C. BOBIER 04 70 66 21 04

Crochet ou autres travaux d'aiguilles :

**lundi 12 septembre** renseignements auprès de S. LAVELATTE 04 70 66 59 02 et M.C. VILLATTE 06 42 47 56 49



## AGENDA FESTIF ET CULTUREL

### Samedi 23 juillet :

- 14h30 : balade animée au pays des Lanciers (voir p. 4)

### Mardi 26 juillet :

- 14h30 : balade des 4 saisons (\*) à l'Eglise Saint -Etienne et découverte du bourg

### Mercredi 27 juillet :

- 14h30 : balade des 4 saisons (\*) chez Michel MAZZONI

### Du vendredi 5 août au lundi 8 août :

- fête foraine avec manèges plus diverses activités organisées par le comité des fêtes, le club de foot et les jeunes agriculteurs du canton. *Détails sur l'affiche*

### Vendredi 12 août :

- 14h30 : balade des 4 saisons (\*) chez Michel LAMBOLEY

### Vendredi 26 août :

- 20h00 : récital de Marie Elisabeth LECA  
(chants religieux en l'église)

### Mardi 6 septembre :

- 14h30 : balade des 4 saisons (\*) à l'Eglise Saint Etienne et découverte du bourg

### Samedi 17 septembre :

- 15h00 : balade d'automne (départ place de la mairie) suivi du traditionnel pot au feu du comité des fêtes

### Lundi 3 octobre :

- 14h30 : balade des 4 saisons (\*) chez Michel MAZZONI

### Samedi 29 octobre :

- 14h30 : rifles du club des Lanciers

### Vendredi 11 novembre :

- commémoration armistice

### Samedi 12 novembre :

- 20h30 : soirée cochonnaille (comité des fêtes)

### Samedi 03 décembre :

- téléthon

### Samedi 10 décembre :

- marché de Noël (amicale laïque)

(\*) Balade des 4 saisons : Visite gratuite mais inscription obligatoire à l'Office du Tourisme (04 70 67 09 79)

Dont collaboré à l'élaboration de ce numéro :

- Isabelle Désurier-Lafleuriel
- Vincent Lecocq
- André Despret
- Isabelle Ville
- Chantal Bobier
- Ecole maternelle



Acteur de l'insertion par l'activité économique, LASER 03 a pour activité exclusive de mettre à la disposition de ses clients des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement pour permettre leur accès au marché du travail.

**Particuliers** : pour toutes les tâches de la vie quotidienne : entretien de la maison, ménage, repassage, jardinage, petits travaux de bricolage, déménagement, ...

**Entreprises, artisans, exploitants agricoles, collectivités** : pour tous vos besoins de personnel : salarié absent, surcroît d'activité, travaux urgents à réaliser, ... LASER 03 met à votre disposition du personnel pour des postes aussi variés que manutention, agent d'entretien, aide maçon, ouvriers agricoles, extras en restauration,... ou nécessitant des qualifications particulières (chauffeur PL, conducteurs d'engins, ...).

A noter que pour les particuliers, les emplois familiaux donnent droit à une réduction d'impôts à hauteur de 50% du montant des factures acquittées dans l'année dans la limite des plafonds fixés par la loi.

Paiement par CESU Préfinancé accepté.

Pour les demandeurs d'emploi, LASER 03 vous propose un accompagnement individuel pour vous aider dans votre recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, ...) et dans la résolution de diverses problématiques (garde d'enfants, mobilité, logement).

LASER 03 emploi – 20 Avenue Meunier  
03 000 MOULINS

Tél : 04 70 35 36 36 - Fax. 04 70 35 36 17

laser03moulins@auvergne.msa.fr

Site internet : [www.laser-emploi.fr](http://www.laser-emploi.fr)

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi  
de 8h à 12h et de 13h à 17h

LASER 03 est également présent à VICHY  
et MONTLUÇON



## FRANTZ BRUNET (1879 - 1965)

"A vous d'abord, Monsieur le Professeur BRUNET, né à Franchesse, au pays des fameux Lanciers, d'une vieille lignée de fendeurs et de bûcherons de Tronçais et de Civrais. Elevé par une mère d'origine berrichonne (habile à confectionner ces chers bonnets blancs, disparus, hélas ! dans l'uniformité envahissante de nos modernes et banales coiffures), écolier studieux, vite remarqué pour ses facilités d'assimilation et son penchant à déduire des enseignements reçus telles conclusions pertinentes et originales, vous fûtes un des premiers boursiers de l'Enseignement primaire supérieur ; après le rude internat de la rue Jean-Jacques Rousseau et l'Ecole normale d'Instituteurs, ce fut votre admission à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud (...)" (1)

C'est par ces mots que le président Marcel Générmont commençait sa présentation de Frantz Brunet aux membres de la Société d'Emulation du Bourbonnais (2) et au public assistant à la séance de cette société le 20 octobre 1951. Le Professeur Brunet était venu y narrer "Les tribulations d'un curé bourbonnais au XVIIème siècle", récit rédigé d'après les notes inscrites par le curé Oyzeau, curé de Franchesse, en marge de ses actes.

C'est avec son élève et disciple Pierre Perrin qu'il fit son ultime pèlerinage, en 1965, dans son bourg natal de Franchesse et à qui il montra au bout d'une impasse, à quelques pas de la grand'place, sa petite fenêtre "d'où le regard franchit les jardins proches, plus loin, les champs et les prés descendant jusqu'au fond de la vallée et se repose enfin sur les forêts couronnant la pente opposée" (3), paysage qui n'a pratiquement pas changé.

Il naquit ici, dans cette impasse qui porte désormais son nom, le 27 août 1879 d'un père cantonnier qui mourut alors que Frantz était encore jeune (4) mais qui lui avait donné l'exemple des longues patientes et des longs labeurs. "Ne disait-on pas, dans la commune qu'on devrait faire boire "sur ses cendres" les autres cantonniers pour leur donner plus d'ardeur au travail." (3)

Né un an après Pierre Brizon (16 mai 1878), il eut curieusement un début de vie absolument semblable à celui de son aîné. Remarqué par son instituteur, certificat d'études en poche, il obtint une bourse pour fréquenter l'Ecole Primaire Supérieure de Moulins. On peine à imaginer le changement de vie que représentait alors l'internat pour un gamin de 12 ans, avec les moyens de communication de l'époque !

Après l'Ecole Normale d'Instituteurs de Moulins, il entra alors à l'Ecole Normale Supérieure de St Cloud pour deux ans. Malgré des cours "secs et sans chaleur", il vécut quand même deux années "radiéuses" pendant lesquelles il fréquenta les musées, la Comédie-Française, l'Odéon où il put apprécier Mounet-Sully, Sarah Bernhard, Lucien Guitry, dans ce Paris de l'exposition universelle de 1900 qui permit d'ouvrir la première ligne de métro. Il y fréquenta des hommes comme Jean Jaurès, Daniel Halévy, Charles Péguy... dont l'influence fut grande sur sa formation intellectuelle.

Aussi, plein d'ardeur, il adhéra à la Ligue des Droits de l'Homme, se fit inscrire au Groupe Socialiste de Moulins et "initier" à la Loge Equerre "convaincu, écrit-il, d'entrer dans une société de pensée dégagée de politique électorale". Porté par l'éloquence de Jaurès "à vingt ans, je chante l'Internationale" et il s'engagea, à la suite de Combes dans l'antimilitarisme et l'anticléricalisme (séparation des Eglises et de l'Etat). Mais sous l'influence de Péguy, Frantz Brunet et d'autres intellectuels réagissent assez vite contre cette politique qu'ils voyaient mener droit à la guerre civile, convictions renforcées par le conflit de 1914-1918. Quelques années plus tard, il démissionne du P.S.

Il professe alors dans différentes Ecoles Normales : Aix en Provence, Aurillac (où l'un de ses élèves fut le père du président Pompidou) et 1905 le voit arriver à celle de Moulins où il enseigna les lettres pendant 15 ans.

Il passe la guerre 14 - 18 à Moulins comme auxiliaire mobilisé au dépôt du 36ème régiment d'artillerie, une affection grave de la vue l'ayant exempté du service actif. Les notes prises dans son "journal" pendant cette période lui permettront d'éditer beaucoup plus tard son livre "La Guerre de 14 vue de Moulins-sur Allier". (Editions des "Cahiers Bourbonnais"). Aux mêmes éditions, il a aussi publié "La Morale de Charles Péguy".

Malgré son amour pour le professorat, il passe le concours de l'Inspection de l'Enseignement Primaire et part à Charolles en 1920, puis à Mâcon en 1930 où il termine sa carrière d'inspecteur et où il prendra sa retraite, les longues promenades dans les Monts du Charolais ayant des effets bénéfiques sur sa santé souvent déficiente.

# FRANTZ BRUNET (1879 - 1965)

(SUITE)

Il mène alors une vie intense : articles et conférences sur Péguy, communications pleines d'esprit données à l'Académie de Mâcon qui l'avait élu membre titulaire en 1950, divers articles sur Georges Sorel qu'il a adressé à son ancien élève et grand ami le docteur Lacroix, maire du Kremlin-Bicêtre, à l'intention de son hebdomadaire local (5).

Mais c'est surtout son travail de linguiste averti, amoureux des mots du terroir qui l'inscrit dans notre mémoire. Il a toujours glané les mots entendus autour de lui dans son enfance et ceux utilisés par Emile Guillaumin et d'autres auteurs patoisants. En 1937, il fait imprimer chez Crépin-Leblond son premier "Vocabulaire Bourbonnais". Ce n'est qu'un début, il ne cesse de le retravailler, de l'enrichir et en 1950 (il a 70 ans ! ) il soutient une thèse de doctorat à la Faculté de Lyon sous le titre "Le Glossaire de Franchesse", thèse couronnée de succès avec la mention "très honorable". Pendant 10 ans ensuite, suivant les conseils du jury, il opère une refonte de son "Vocabulaire Bourbonnais", l'améliore, l'approfondit, et en février 1964, les éditions Klincksieck à Paris publient le manuscrit sous le titre "Dictionnaire du parler bourbonnais et des régions voisines" réédité plusieurs fois depuis aux éditions de Borée (Cournon) et salué par toute la presse régionale qui l'a qualifié de "monument élevé à la gloire du terroir natal".

Juillet 1965 : Frantz Brunet est renversé par une auto dans une rue de Mâcon et il décédera des suites de cet accident le 26 juillet, deux semaines après, âgé de 86 ans.

André DESPRET

## Sources :

- Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais (1<sup>er</sup> trimestre 1952)
- Vie et œuvre de Frantz Brunet par Pierre Perrin "Les Cahiers du Bourbonnais" n°37 de janvier 1966
- Journal "La Montagne" articles des 28 juillet 1965 et 14 février 1984.

## Biographie :

1879 : naissance à Franchesse

1895 : élève à l'Ecole Normale de Moulins

1898 : Ecole Normale Supérieure de St-Cloud

1904 : mariage avec Mlle Suzanne POLIN, institutrice (ils n'eurent pas d'enfant)

1905 : professeur de lettres à l'Ecole Normale de Moulins

1920 : inspecteur primaire à Charolles, puis à Mâcon

1950 : thèse de doctorat

1965 : décès accidentel

## Renvois :

1) Ecoles Primaires Supérieures : elles furent créées par Jules Ferry ; les études y étaient sanctionnées par le Brevet Elémentaire et le Brevet Supérieur (à ne pas confondre avec le Brevet des Collèges actuel), diplômes ouvrant pas mal de débouchés. Dans les années 50, elles furent peu à peu remplacées par les Cours Complémentaires (futurs collèges) plus proches du domicile des élèves et souvent sans internat.

Ecoles Normales : Jules Ferry voulait un personnel enseignant nombreux et bien formé. Par la loi de 1879, chaque département se voit obligé d'ouvrir une Ecole Normale de garçons et une Ecole Normale de filles, destinées à la formation des maîtres. Elles sont devenues les I.U.F.M !! Pour former des professeurs qualifiés pour enseigner dans les Ecoles Normales Primaires, il est créé à Fontenay-aux-Roses (en 1880) et à St-Cloud (1882) des Ecoles Normales Supérieures préparant au certificat d'aptitude au professorat dans les Ecoles Normales. Cette formation spécifique a hélas ! totalement disparu.

2) Actuellement présidée par Mme Sylvie VILATTE, la Société d'Emulation du Bourbonnais publie un bulletin trimestriel qui relate les conférences mensuelles qu'elle organise à l'ancien cinéma Colisée à Moulins (essentiellement sur des sujets historiques, mais aussi artistiques, littéraires ou scientifiques). Elle est propriétaire d'une riche bibliothèque et du prieuré St Mayeul à la Bouteille en forêt de Tronçais. Elle participe aussi à plusieurs manifestations culturelles et a une activité d'édition.

3) Pierre PERRIN "Vie et Œuvre de Frantz Brunet"

4) Son père, François, est décédé à Franchesse le 22 février 1901. Il était né à St Plaisir et s'était marié avec Marguerite DUMET, de 10 ans sa cadette. A noter que l'acte de naissance de Frantz Brunet orthographe son prénom France (courant à cette époque) qu'il a transformé ensuite en Frantz.

5) Originaire de St Hilaire (Maltaverne), le Dr LACROIX est le fondateur de ce qui est devenu l'E.S.A.T (anciennement le C.A.T)

# Les plantations



Vendredi 22 avril, nous avons fait des plantations pour la Fête des Plantes de Saint-Plaisir.

Les grands de l'école de Saint-Plaisir (CP-CE1 et CE2-CM1-CM2) sont venus dans notre école pour les faire avec nous.

Il y avait aussi des papas et des mamans pour nous aider.



On nous avait apporté du terreau, des graines, des plants.

Quelle journée !



# FRANCHESSE



*Fête Patronale 2011*

*Vendredi 5 Août*

*Concours de pétanque du Foot  
à 20h00*



*Samedi 6 Août*

*Foire aux moutons, bovins et chevaux au stade à partir de 7h30*

*Dégustation sur place*

*Démonstration & Initiation à la Danse Country à 9h00*

*Ball Trap à partir de 10h00*

*Retraite aux flambeaux*

*accompagnée par la Lyre Bourbonnaise à 21h30*

*Bal gratuit*

*Dimanche 7 Août*

*Ball Trap à partir de 10h00*

*Concours de labour à 14h30 et repas en soirée*

*Rifles du Comité des Fêtes à 14h30*

*Bal gratuit à 22h00*

*Lundi 8 Août*

*Jeux pour les enfants à 16h00*

*Feu d'artifice à 22h30*

*Bal gratuit*

*Fête Foraine pendant 3 jours*

